

Être référent douleur

RESUME :

Il est important pour les professionnels de santé d'avoir connaissance des concepts de la douleur, des méthodes d'évaluation existantes et celles utilisées au sein de l'établissement et les modalités de prise en charge de la douleur.

Les professionnels engagés comme référents douleur au sein des différents services dans lesquels ils exercent, pourront ainsi créer un réseau interne, promouvoir la prise en charge globale de la douleur au sein de l'établissement et répondre aux questions posées par leurs pairs.

OBJECTIFS :

- Renforcement de la politique institutionnelle de lutte contre la douleur
- L'optimisation de la prise en charge des patients douloureux
- Le développement des compétences des référents douleur

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS - Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Infirmier anesthésiste - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier anesthésiste

Infirmier puériculteur - Orientation n°5 : Prise en charge de la douleur de l'enfant

Aide soignant - Orientation n°5 : L'aide soignant face à la douleur

Sage-femme - Orientation n°6 : Douleurs de la grossesse et de la parturition : prise en charge pharmacologique et non pharmacologique

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLIC DPC CONCERNE :

IDE, IADE, SAGE FEMME, PUERICULTRICE, AS

PUBLIC NON DPC CONCERNE :

Kinésithérapeute, Ergothérapeute

INTERVENANT(S) :

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

1 jour

INTER OU INTRA



TARIF : 200 €/ AGENT

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

